

GT élections du 19 mars 2021 les pros de l'impro !

Les élections c'est (ça devrait être, en tous cas) un moment fort de démocratie, dans son temps où nombre de commentaires fustigent baisse de la participation et montée des populismes... Alors, la Fonction publique met elle tout en œuvre pour renforcer cette démocratie ? Jugeons sur pièces...

Suite à la réforme de l'Organisation territoriale de l'Etat (OTE), et à sa nouvelle lame de fond mise en place à marche forcée au 1^{er} avril 2021, elle impose des élections dans les DREETS, la DRIEETS, les DDETS.

Pour vous éviter les mots de tête, Solidarités vous fait une pique de rappel sur les nouvelles directions interministérielles (et dites-vous bien que ce n'est pas plus compliqué que les attestations de déplacement sauce Jean Castex, qui en matière de limpidité du discours est aux conférences gouvernementales ce que Sophie Marceau est au festival de Cannes) :

- **DDETS** = fusion des anciennes Directions Départementales de la Cohésion Sociale (DDCS) et des Unité Départementales Travail issues DIRECCTE (Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, Consommation, du Travail et de l'Emploi).
- **DDETS-PP** = idem ci-dessus + pour la partie **PP** des agents de la DGCCRF et de la DSV.
- **DEETS** = pour les départements d'Outre-Mer, hormis la Guyane. C'est la fusion des DIECCTE (idem DIRECCTE mais sans le mot Régional) et des DDCS. La Guyane a une organisation des services totalement différente, ils sont regroupés dans la DGCOCOP depuis le 1^{er} janvier 2020.
- **DREETS** = fusion des ex-DIRECCTE (amputées des UD Travail) et des ex-DRDJSCS (Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale). Comprend des agents Travail, Cohésion Sociale, DGCCRF, DGT (Direction Générale du Trésor) et DGE (Direction Générale des Entreprises).
- **DR-I-EETS** = Concerne la seule Ile de France. Elle est composée de la même manière que les DREETS mais conserve des UD dans les départements 75, 92, 93 et 94. Ces UD seront composées des UD Travail et des DDCS.



Il est à noter que les Directions Départementales de la Protection des Populations (**DDPP**), composées de la DGCCRF et de la DSV (et pour certaines DDPP de la petite couronne parisienne d'agents du ministère de l'Intérieur) ne sont pas concernées par cette réforme.

Les textes imposent des élections avant le 1^{er} octobre de la même année (avec dépôts des listes en plein été !), et ce alors que des élections générales dans l'ensemble de la Fonction Publique auront lieu en 2022 !, les listes devront être déposées en plein été ! Ubu aurait adoré la Macronie...

Pour couronner le tout, il faut préparer ces élections. Joie de l'interministérialité, ça change selon l'échelon, départemental ou régional :

- Pour les directions départementales, c'est le ministère de l'Intérieur qui organise... sans convier les organisations syndicales (OS) non représentatives au CT des DDI mais représentatives à la Fonction Publique et au CTS des DIRECCTE que sont Solidaires ou la FSU. Inadmissible... et difficile à justifier.
- Pour les directions régionales, c'est le ministère du Travail. Qui commençait avec ce groupe de travail du 19 mars, où Solidaires Fonction Publique était représentée par des équipes de SUD Travail et de Solidaires Finances (CCRF).

Parlons-en de ce groupe de travail :

- Sur la forme : une visioconférence organisée par le ministère du Travail, sans aucun document diffusé à l'appui, en présence d'une représentation (très discrète) de Bercy qui n'est intervenue... que pour répondre à une question de Solidaires !
- Sur le fond : le ministère du Travail (et qui ne dit mot consent, Bercy) impose le vote électronique pour les élections en DREETS, DRIETS et dans les DOM, et « propose » la période du 23 au 30 septembre, avec un prestataire déjà choisi !

En préalable, Solidaires est intervenu pour dénoncer l'impréparation de ces élections, dans un contexte sanitaire pour le moins compliqué. Alors que le gouvernement est toujours prêt à mettre en avant l'épidémie pour justifier des attaques du service public et des droits des agent-es, rien ne pourrait selon lui s'opposer à un report des réformes en cours et des élections...

Pour le ministère du travail, l'absence de document préparatoire s'explique par un désaccord avec l'intérieur sur les effectifs dans les services concernés par les élections, avec des écarts inexpliqués à ce jour (exemple donné : 41 ETP pour la DIRECCTE Nouvelle Aquitaine).

Quant à la date, elle pourrait faire l'objet d'un report, demandé par l'Intérieur et les ministères sociaux,... et qui devrait être sollicité formellement par Bercy à la demande de Solidaires. Pour ces ministères, le calendrier n'est pas tenable (mais pas question d'attendre les élections générales de 2022).

Autant dire que le vote électronique n'a pas suscité l'enthousiasme, au regard des nombreuses questions qu'il pose, de sécurité notamment, mais aussi de légitimité au regard de la baisse de participation qu'il engendre... pour le plus grand bonheur des directions !

La plus grande circonspection porte sur le marché en lui-même, puisque les ministères sociaux entendent utiliser pour ces élections interministérielles le marché notifié en août-septembre 2019, subdivisé en 3 lots :

1. Pour la fiabilisation des listes électorales, le prestataire de datascientist est TNP consultant.
2. Pour la solution de vote en elle-même : Voxaly-Docaposte.
3. Pour les éléments de sécurité, le cabinet Demaeter.

Le tout sera hébergé dans un data center à Marseille, avec dispositif de redondance à Aix en Provence, et utilisera internet et non les réseaux ministériels.

Contrairement à l'usage du ministère économique et financier, ce marché n'a pas été préparé avec les OS, et ne leur a même pas été communiqué !

Pour la campagne électorale en ligne... comme pour le reste, on reste dans le flou. Tout au plus sait-on que contrairement à l'usage dans les ministères sociaux, il n'y aura pas de protocoles pré-électorales, non obligatoires et donc évacués par l'Administration ! Celle-ci prend donc dans chaque ministère ce qui l'arrange...

La suite lors d'un prochain GT dans 1 mois... ce n'est pas comme si cela pressait !!